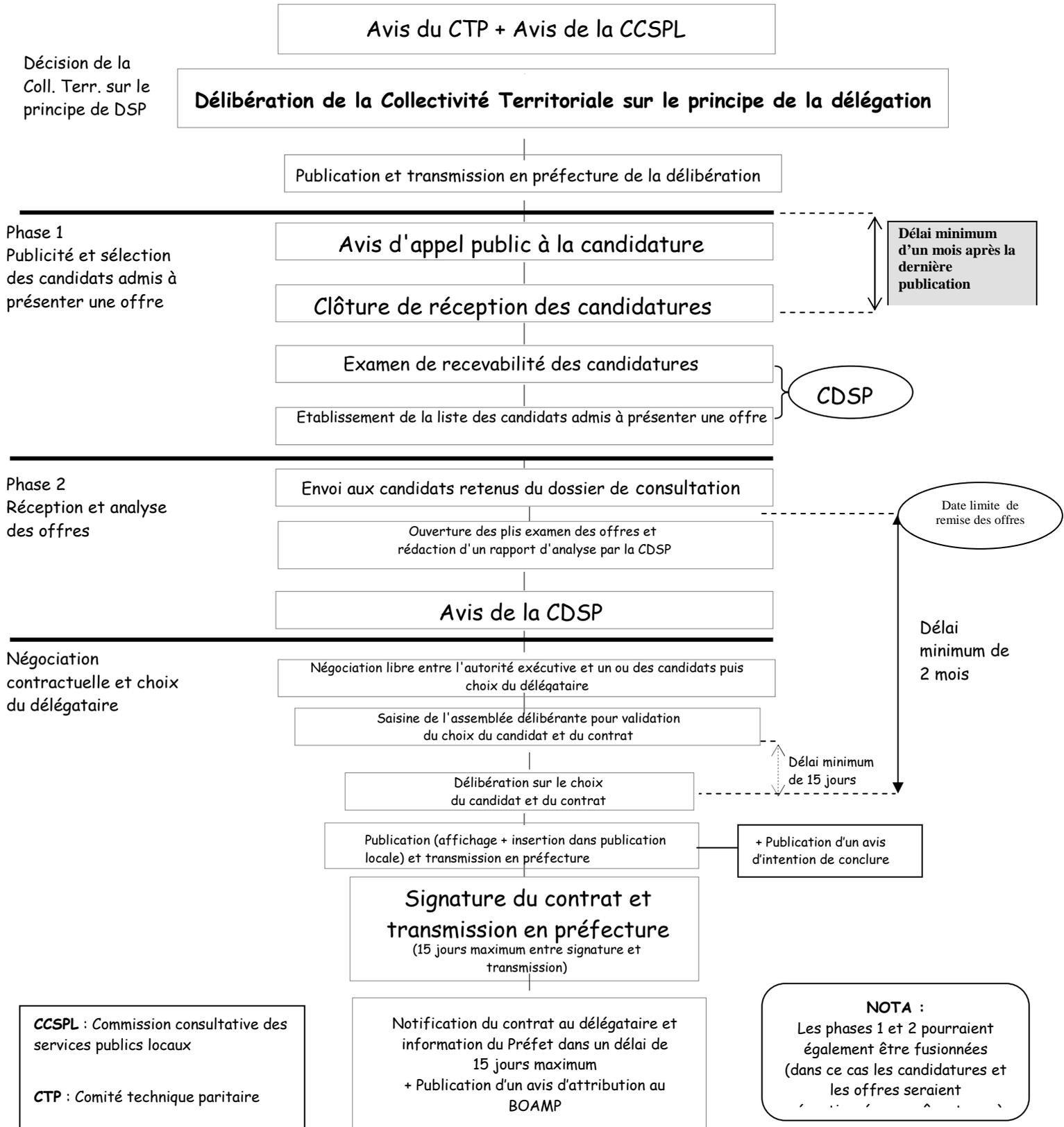


Annexe 2
Schéma-type relatif à la Procédure d'attribution
d'un contrat de délégation de service public (DSP)



CCSPL : Commission consultative des services publics locaux

CTP : Comité technique paritaire

CDSP : Commission de délégation de service public

Notification du contrat au délégataire et information du Préfet dans un délai de 15 jours maximum

+ Publication d'un avis d'attribution au BOAMP

NOTA :
 Les phases 1 et 2 pourraient également être fusionnées (dans ce cas les candidatures et les offres seraient...)